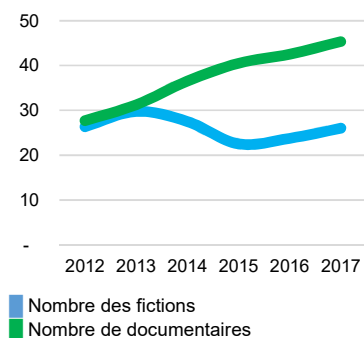




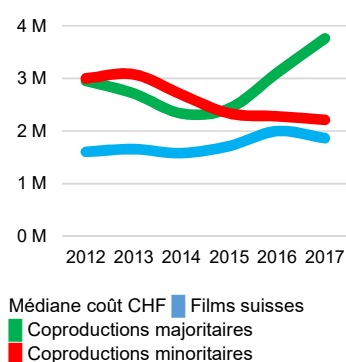
## Le financement de la production cinématographique suisse 2012-2017

L'OFC a rédigé pour la première fois un rapport extensif sur le financement de la production cinématographique. Le rapport se focalise sur les longs métrages de cinéma qui ont reçu un financement public et qui ont été tournés entre 2012 et 2017

### Augmentation du nombre de documentaires

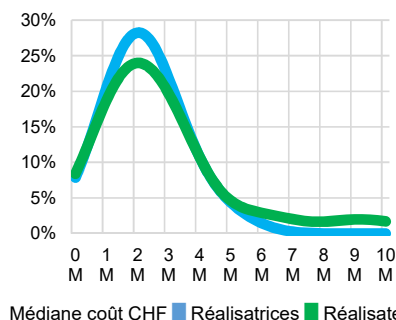


### Baisse des coûts coproductions minoritaires

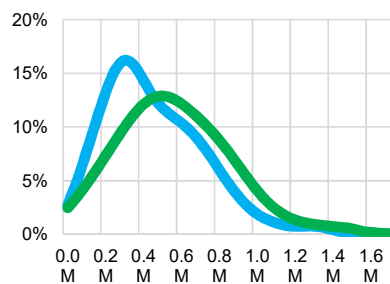


En moyenne, 65 longs métrages ont été réalisés chaque année. Le nombre des fictions a varié entre 20 et 30. Le nombre de documentaires a doublé de 25 à 50. La majorité des films suisses coûtent entre 1.5 et 2.5 millions de francs, la majorité des coproductions entre 2 et 4 millions de francs. Le coût des coproductions minoritaires a baissé de 2.7 à 2.1 millions de francs.

### Peu de fictions de réalisatrices, mais de coûts comparables

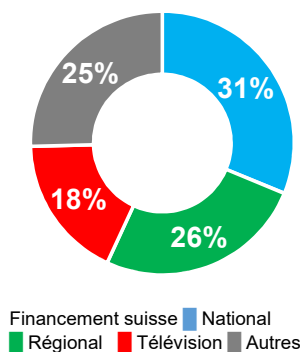


### Les coûts des documentaires des réalisatrices plus bas

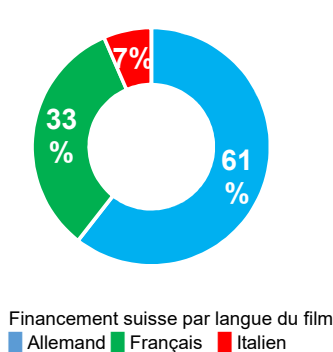


Les réalisatrices sont sous-représentées avec 25% des films de fiction et 29% des documentaires. Pour les fictions art et essai, il n'y a pas de différence de coûts entre les sexes. Mais les réalisatrices sont presque absentes pour les films grand public. Pour les documentaires, les coûts des films de réalisatrices sont 20% plus bas.

### Le financement des films se base sur trois piliers



### Financement par région linguistique



Le volume du financement suisse a augmenté de 41 millions de francs (2012) à 69 millions de francs (2017). Les éléments qui ont contribué à cette évolution sont la réforme de Succès Cinéma, la création de Cinéforum et l'introduction du PICS. L'OFC, les régions et la télévision financent trois quart du volume global. Les autres sources importantes sont les fonds propres des producteurs (8%), Suissimage (4%) et les distributeurs (3%).